



# Bowling Club de la Bruche

67120 DORLISHEIM



**2-1 HANDICAP DU  
13 et 14 OCTOBRE 2018**



## Règlement:

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 40 premières équipes inscrites.

L'inscription de l'équipe ne sera effective qu'après réception du montant de l'engagement parvenu à l'organisateur Mr MEYER Arnaud ou à la Présidente Mme HELLER Betty (06 88 53 32 14).

Pour une meilleure organisation du tournoi, il est demandé l'envoi du chèque de confirmation d'engagement dans les délais les plus brefs.

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q. et en règle avec celle-ci, à la date de la compétition.

Pendant la durée de la compétition, le règlement sportif fédéral en vigueur sera appliqué.

Il sera interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

Le port du maillot ou de la chemise du Club est obligatoire.

Toute contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par l'organisateur.

## Handicap :

Le handicap 70% pris en compte est celui paru au dernier listing de référence et est lu dans la colonne H.

Le handicap équipe est égal à la somme des handicaps des deux joueurs.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing de référence,

Première année ou disposant du "P" : Dames 135, Hommes 150

Pour les autres joueurs : Dames 174, Hommes 189

## Déroulement :

### Phase équipe :

Chaque équipe effectuera 2 séries de 5 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite à l'issue de la 1<sup>ère</sup> série.

Le classement général doublette sera fait à l'issue des 2 phases (équipe et individuelle)

En cas d'égalité, l'équipe ayant le plus petit handicap sera déclarée gagnante.

### Horaires phase équipe :

Samedi 13 octobre 2018

1<sup>er</sup> tour : 9h00 à 13h00

2<sup>ème</sup> tour : 14h30 à 18h30

### Phase individuelle :

Chaque joueur effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite.

Un classement sera établi à l'issue de cette phase.

En cas d'égalité, la joueuse ou le joueur ayant le plus petit handicap sera déclaré gagnant.

La poule A regroupera les meilleurs joueurs de la doublette avec handicap, la poule B regroupera les autres joueurs.

### Horaires phase individuelle :

Dimanche 14 octobre 2018

Poule B : 8h30 à 11h30

Poule A : 13h00 à 16h00

**Siège du Club : Bowling du Trèfle Zone de Loisirs du Trèfle 67120 DORLISHEIM  
Volume 45 folio 27 du Registre des Associations de Molsheim**

### Annulation du tournoi :

L'organisateur du tournoi se réserve le droit d'annuler le tournoi si les inscriptions n'atteindraient pas le nombre minimum de 40 doublettes à la date limite des inscriptions fixée au 02 octobre 2018.

### Engagement :

L'engagement est fixé à 162,00 € par équipe.

Il devra être adressé, au plus tard le 02 octobre 2018 à l'adresse suivante :

BOWLING CLUB DE LA BRUCHE Bowling du Trèfle Zone de loisirs du Trèfle 67120 DORLISHEIM
---

Betty HELLER Bowling Club de la Bruche 22, rue principale 67120 ALTORF
---

Adresse mail : [contact.bcbruche@numericable.fr](mailto:contact.bcbruche@numericable.fr)

### Bilan financier :

#### Recettes

Engagement équipes 40 x 162,00 €

= 6480,00 €

Participation / sponsors

= 274,00 €

**TOTAL**

**6754,00 €**

#### Dépenses

Arbitrage

= 90,00 €

1440 parties x 3,20€

= 4608,00 €

Indemnités de déplacement

= 1860,00 €

Frais d'organisation

= 196,00 €

**TOTAL**

**6754,00 €**

### Récompenses :

#### **Doublettes**

1er : 300 €

2ème : 250 €

3ème : 230 €

4ème : 210 €

5ème : 190 €

6ème : 170 €

**TOTAL : 1350 €**

#### **Individuels A**

1er : 100 €

2ème : 80 €

3ème : 60 €

4ème : 40 €

**TOTAL : 280 €**

#### **Individuel B**

1er : 80 €

2ème : 60 €

3ème : 50 €

4ème : 40 €

**TOTAL : 230 € = 1860,00 €**

### Remise des Prix 16h30 suivie d'un pot de l'amitié